

LOCALE (Église)

Par Église (É.) locale (l.), on désigne l'É. présente en un lieu. Définition, signification et rôle de l'É.l. ont évolué dans l'histoire et diffèrent selon les familles chrétiennes. L'É. universelle est la communion des É.l.

a) Le NT utilise « É. » (*ekklèsia*) au singulier pour nommer l'Église une du Christ (Mt 16, 17 s ; 1 Co 12 ; Rm 12, 4ss ; Ép 4, 4ss ; 1 P 2, 4-9, etc.), et au singulier ou au pluriel pour désigner les É.l. : l'É. de Dieu qui est à Corinthe, ou à Rome (1 Co 1, 2 ; 2 Co 1, 1, etc.), les É. d'Asie ou les É. domestiques (1 Co 16, 19 ; Rm 16, 3-5 ; Col 4, 15 ; Phm 2). La diversité n'est pas seulement territoriale : elle peut aussi être théologique (communautés pagano-chrétiennes ou judéo-chrétiennes), ou reposer sur des structures ecclésiales différentes. Posée dès l'origine, la question de l'unité des É.l. au sein de l'É. une du Christ fut résolue grâce à des visites, des synodes ou assemblées communes (ainsi le « concile des apôtres » en Ac 15), et ultérieurement par une référence commune au canon des Écritures.

b) Dans la structure triadique du ministère instituée par l'É. ancienne, l'évêque est le responsable de l'É.l. ou territoriale. Il est assisté par des presbytres et des diacres, auxquels il peut déléguer certaines fonctions. Dans l'Empire constantinien, dont le christianisme est devenu religion d'État, l'É.l. est une circonscription ecclésiastique : *éparchie* (provinces) en Orient et *diocèses* en Occident (du grec *dioikèsis*, qui désigne d'abord une région administrative de l'empire). Paroisse (*paroikia*), d'abord synonyme de l'É.l. gouvernée par l'évêque, désigne soit le diocèse soit les divers lieux géographiques du diocèse où vivent des communautés chrétiennes. À côté des É.l. diocésaines apparaîtront les ordres religieux, qui ne sont É.l. en aucun sens, mais qui jouissent canoniquement d'une « exemption » les soustrayant à la juridiction de l'évêque et destinée à devenir un problème ecclésiologique au XIII^e siècle ; les monastères eux-mêmes seront parfois conçus comme *ecclesiolae in Ecclesia*, mais l'expression ne possède aucune portée canonique.

c) Vatican II confirme que « le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit, grâce à l'Évangile et à l'eucharistie, constitue une É. particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'É. du Christ, une, sainte, catholique et apostolique » (CD, 11). La terminologie est certes « hésitante » (H. Legrand 1983), car les diocèses reçoivent soit le nom d'É.l. soit celui d'É. particulière. La vision ecclésiologique est claire : le diocèse, É.l. est le lieu où se réalise l'É. du Christ. Sa plénitude ne lui est cependant donnée que dans la communion avec les autres É.l. qui forment avec lui l'É. catholique. L'unité est maintenue par le collège des évêques, pasteurs des É.l. sous la responsabilité de l'évêque de Rome, le pape, qui a pouvoir de juridiction et de magistère sur l'ensemble des É.l. et sur chacune.

d) Les É. orthodoxes ont une approche analogue, mais insistent sur l'autonomie des É.l. Dans la célébration eucharistique (*sunaxis*), chaque É.l. exprime en plénitude l'unique É. du Christ. Les évêques veillent à l'unité des É.l. Une autorité centralisée dotée d'un pouvoir de juridiction existe à l'échelle des Églises autocéphales (c'est même ce qui les caractérise), mais n'existe pas à l'échelle de l'Église orthodoxe tout entière.

e) Dans le protestantisme, l'É.l. est la paroisse. Il y a É. là où des chrétiens célèbrent ensemble la Parole et les sacrements : l'É.l. n'est donc pas définie par rapport à la personne de l'évêque, dont la Réforme contesta vivement le pouvoir. Dans certaines familles confessionnelles (anglicanisme, luthéranisme, etc.), la direction de l'ensemble des É.l. est le fruit d'un consensus entre les représentants directs des É.l. rassemblés en synode, d'une part, et les évêques ou présidents des structures d'Église régionales ou nationales, d'autre part (système épiscopalien synodal) ; dans d'autres traditions (par ex. la tradition calvinienne), elle a lieu synodalem (système presbytérien synodal) ; dans d'autres traditions encore, l'autonomie de chaque É.l. ou paroisse est centrale et seule décisive (congrégationalisme).

f) L'éclatement et la perte d'identité des entités locales, dans tous les domaines de la société, n'est pas sans conséquence pour les É.l. À côté de la structure géographique des paroisses existent des communautés catégorielles (aumôneries scolaires, hospitalières et professionnelles, action catholique, etc.) ; des options spirituelles communes engendrent de nouveaux lieux d'É., parfois transconfessionnels. L'unité de cette pluralité de lieux d'É. est une question posée au sein de chaque famille chrétienne, et posée entre les différentes É. Il y a là un nouveau défi ecclésiologique, qui appelle une nouvelle forme du ministère d'*épiskopè* au service de la communion de ces différentes É. présentes en un même lieu.

• W. Elert (1954), *Abendmahl und Kirchengemeinschaft in der alten Kirche, hauptsächlich des Ostens*, Berlin. — H. de Lubac (1971), *Les Églises particulières dans l'É. universelle*, Paris. — J. Neumann (1980), « Bistum », *TRE* 6, 697-709. — H. Legrand (1983), « La réalisation de l'É. en un lieu », et J. Hoffmann (1983), « La recomposition de l'unité », in B. Lauret et F. Refoulé (sous la dir. de), *Initiation à la pratique de la théologie*, t. 3, Paris, 143-345 et 347-384. — Chr. Möller (1984), « Gemeinde I », *TRE* 12, 316-335. — A. Houssiau (1985), « Paroisse », *Cath* 10, 671-687. — J.-M. Tillard (1987), *É. d'Églises. L'ecclésiologie de communion*, Paris. — G. Siegwalt (1992), *Dogmatique pour la catholicité évangélique* II/2, 11-82, Paris ; (1993), « Confessionnalité et catholicité », *PosLuth* 41, 222-238. — M. Lienhard (1995), « La direction personnelle, collégiale et communautaire de l'É. », *PosLuth* 43, 177-202. — J.-M. Tillard (1995), *L'É.l. Ecclésiologie de communion et catholicité*, Paris. — U. Pohl-Patalong (2004), *Von der Ortskirche zu kirchlichen Orten. Ein Zukunftsmodell*, Göttingen. — M. L. Stackhouse et al. (2005), *The local Church in a Global Era. Reflexions for a New Century*, Eugene, Or.